

UN SERVICE DE COORDINATION INFIRMIER EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Face à l'urgence sanitaire, l'URPS Infirmiers libéraux Auvergne-Rhône-Alpes a lancé dans la Loire, au printemps dernier son Service infirmier d'orientation (SIO) pour mieux coordonner les interventions des professionnels de santé. Le dispositif est en cours de déploiement à l'échelle régionale.

Pour mieux gérer l'épidémie de Covid-19 dont le nombre de nouveaux cas explose en région, l'URPS Infirmiers libéraux ARA a lancé le SIO (Service infirmier d'orientation) le 6 avril dernier, quelques jours après le début du confinement. Une opération pilote initiée dans la Loire pour mieux réguler les sollicitations émanant de professionnels de santé. Sa mise en œuvre a été rendue possible grâce au logiciel Ideline, un outil informatique développé depuis trois ans par l'URPS, pour organiser les parcours de soin. Cette cartographie a prouvé toute sa pertinence au début de la crise sanitaire qui a précipité son utilisation, alors en phase de test depuis septembre 2019.

UN SERVICE POUR CONVERTIR LA CHARGE DE TRAVAIL

Sur le département de la Loire, particulièrement éprouvé par l'épidémie de Covid-19, un numéro d'appel unique, (09 78 31 31 31) a été mis en place pour les professionnels. Basés au CHPG (Centre hospitalier du Pays de Gier), ces infirmiers orienteurs coordonnent six jours sur sept l'intervention des infirmiers libéraux auprès des personnes vulnérables et/ou handicapées, ainsi qu'auprès de leurs proches aidants, et de toutes les personnes malades à domicile.

« Le SIO permet de mobiliser les infirmiers libéraux afin de répondre aux appels à renfort dans les Ehpad ou dans les laboratoires pour les tests RT-PCR, et le retour à domicile de pa-

tients Covid et non-Covid. C'est devenu le pivot de la coordination entre la ville et l'hôpital », explique Louise Ruiz, secrétaire générale adjointe de l'URPS Infirmiers libéraux ARA.

En l'occurrence, le SIO de la Loire a reçu et traité plus de 1 800 demandes en six semaines au printemps dernier. Grâce à Ideline, qui présente une cartographie détaillée des infirmiers en Auvergne-Rhône-Alpes (1 500 dans la Loire, 13 500 en Auvergne-Rhône-Alpes), une offre de soin rationnelle a pu être proposée aux professionnels de santé.

UNE INNOVATION DESTINÉE À PERDURER

« On reçoit beaucoup d'appels de médecins généralistes, du Samu, de cadres infirmiers, d'assistantes sociales... Le rôle des orienteurs est de gérer la réponse de tous ces professionnels de santé du département, allant de la réception de l'appel jusqu'au traitement de celle-ci dans les délais requis, souligne Louise Ruiz. Dans certains cas, on va orienter vers l'infirmier le plus proche pour un suivi clinique de patients. Dans d'autres cas, la solution passera par la sollicitation d'autres services compétents sur le plan social ou médico-social ».

Près de 40 % des appels ont concerné des demandes de renforts dans des Ehpad, 40 % des prises en charge spécifiques en ville et 20 % des renforts dans les laboratoires biologiques du département. Toutes ces missions de coordination départementale sont assurées par une



Louise Ruiz, secrétaire générale adjointe de l'URPS Infirmiers libéraux ARA

équipe de bénévoles de 18 orienteurs, opérant par équipe de deux sur des gardes continues de 9 h à 19 h 30.

Depuis le 9 octobre dernier, le service est désormais activé à l'échelle régionale, décliné dans les douze départements de la région, en s'appuyant sur trois pôles : Saint-Chamond, Clermont-Ferrand et Annecy, avec l'objectif à plus long terme d'être déployé au niveau national.

Ce service pilote a déjà obtenu le soutien du Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes qui assurera une évaluation au printemps prochain, tant au plan qualitatif que quantitatif et

médico-économique. « A la lumière de ce bilan, on espère avoir le soutien du ministère de la Santé et de grands partenaires privés », conclut Lucien Baraza, président de l'URPS Infirmiers Libéraux ARA.

Conçu initialement pour répondre à un besoin hors-Covid, le SIO a vocation à perdurer dans le temps « pour répondre à des situations complexes ou à des soins non-programmés », conclut Louise Ruiz.

■ Stéphanie Véron